

chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles

+32 (0) 2 538 81 77

amnesty@amnesty.be

www.amnesty.be

Cpte : IBAN BE85 0012 0000 7006

BIC GEBABEBB

N° BCE 0418 308 144

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



CONDITIONS D'OCTROI DU SUBSIDE D'AIBF POUR LA PROGRAMMATION DE GUNFACTORY

CONTEXTE DU SUBSIDE

Amnesty International Belgique francophone (AIBF) a lancé en mai 2017 la campagne intitulée “#WallonieImmorale”, demandant à la Région wallonne de suspendre les ventes d'armes à l'Arabie saoudite ainsi qu'à tous les pays responsables de violations massives des droits humains et du droit international humanitaire. Le royaume saoudien est responsable de crimes de guerre à la tête de la coalition armée au Yémen, bombardant des structures civiles et causant la mort de milliers de personnes. Il est également coupable de violations massives des droits humains sur son territoire. En leur vendant des armes, la Wallonie risque de se rendre complice des crimes commis par les Saoudiens. Pourtant, la Région wallonne continue de considérer l'Arabie saoudite comme un partenaire commercial acceptable. Des contrats sont passés tous les ans pour des millions d'euros, en dépit des nombreux appels à l'embargo provenant du gouvernement fédéral, du parlement européen ou encore du Conseil de l'Europe.

Par ailleurs, il s'avère que les procédures d'octroi des licences d'armes aux Etats tiers manquent cruellement de transparence. Le Ministre-Président a en effet toute latitude pour accorder ou refuser ces licences. Il reçoit des avis consultatifs, inaccessibles au grand public, qu'il n'est pas obligé de suivre. Un rapport sur les ventes ne sort qu'une fois par an et le Parlement wallon ne peut pas exercer de réel contrôle sur la procédure.

Dans ce cadre, Amnesty International mène différentes actions pour sensibiliser le monde politique wallon et rendre sa campagne visible. Une **pétition**¹ adressée au Ministre-Président de la Région wallonne, Willy Borsus a été mise en ligne en juillet 2016. En parallèle, avec l'aide de nos groupes locaux, nous nous sommes engagés dans un intense **plaidoyer politique** ciblant différents acteurs influents en Wallonie, notamment les membres du gouvernement concernés par la question ; les chefs de groupe au Parlement wallon; les Présidents de partis ou encore les élus locaux wallons.

¹ www.amnesty.be/wallonieimmorale

POURQUOI SOUTENIR GUNFACTORY?

La pièce de théâtre Gunfactory est un **outil puissant de plaidoyer** en faveur d'un embargo sur les ventes d'armes aux pays violant les droits humains et le droit international humanitaire. Un spectateur ne peut rester indifférent après avoir assisté à une représentation de la pièce. AIBF y voit donc une opportunité unique de sensibiliser le grand public à cette question, mais aussi, et surtout, d'**atteindre les politiciens wallons en les conviant aux représentations et en leur proposant de participer à des rencontres-débats** en fin de spectacle. Il nous paraît en effet crucial que ces personnes se retrouvent confrontées à la réalité du commerce des armes en Wallonie et puissent, au moins, entendre les arguments de la Cie Point Zéro et des intervenants du débat, et au mieux, participer eux-mêmes au débat s'ils connaissent le dossier, pour apporter leur point de vue ou celui de leur parti politique.

CONDITIONS D'OCTROI DU SUBSIDE

Dans la limite des crédits disponibles, AIBF s'associe avec la Cie Point Zéro pour proposer un subside de **400 euros** aux **structures wallonnes** qui souhaitent programmer la pièce. L'organisation analysera les dossiers de subside soumis par les structures culturelles avant le 31 mars 2018 et choisira de subventionner un maximum de 8 structures répondant aux critères suivants :

- l'organisation doit être **située en Wallonie**;
- la représentation doit avoir lieu avant les élections régionales de mai 2019;
- l'organisation s'engage à **relayer l'information et le matériel** de campagne d'AIBF via ses canaux de communication (pétition, visuel du coq wallon ensanglanté, autocollants et affiches);
- l'organisation s'engage à organiser **un débat en présence d'élus** (bourgmestres, parlementaires wallons, présidents de partis, chefs de groupes, ministres wallons) en fin de représentation de la pièce Gunfactory, et en faire la promotion;
- l'organisation s'engage à **communiquer régulièrement** avec AIBF sur le projet et à effectuer une **évaluation** qualitative du projet après la représentation.

De son côté, AIBF :

- se chargera de la promotion de l'événement sur ses propres canaux (page Facebook, site web, mailing);
- mettra tout le matériel de campagne souhaité à disposition de la structure ;
- pourra fournir une liste d'experts sur la thématique armes, qui pourront intervenir dans la limite de leurs disponibilités.

PROCÉDURE

Un court dossier de demande de subside, téléchargeable sur www.amnesty.be/subside_gunfactory doit être introduit auprès de la coordination culture d'AIBF avant le **30 juin 2018**, par e-mail à coord_culture@amnestyinternational.be

Une réponse sera apportée aux structures candidates la fin juillet. En cas d'acceptation, une convention de partenariat sera envoyée à la personne de contact et signée par les deux parties. Le subside sera versé sur le compte de l'organisation dans les meilleurs délais.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter notre coordination culture : coord_culture@amnestyinternational.be / 0477/786 636 (Maryse Hendrix)